Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 974-269740189-20260416-02_04_2026_08-DE

Sainte-Marie
L'épanouissement
C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAITS DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

N°02-04-2026/ 08 :

MISE EN VENTE DE VEHICULES

DU CCAS DE SAINTE-MARIE

Séance du Jeudi 16 Avril 2026

A 17 Heures 00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 974-269740189-20260416-02_04_2026_08-DE

Sainte-Marie
L'épanouissement
C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINTE – MARIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Jeudi 16 Avril 2026

- Note explicative de synthèse n° 02-04-2026/08
- Délibération du Conseil d'Administration

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 Avril 2026

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 974-269740189-20260416-02_04_2026_08-DE

Sainte-Marie
L'épanouissement
C.C.A.S

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 16 AVRIL 2026

La réunion du Conseil d'administration s'est tenue dans la grande salle du Centre Social de la Rivière des Pluies, situé au 111 Rue Roger Payet, Rivière des Pluies, 97438 Sainte-Marie, le 16 avril 2026.

Présidence :

- *La séance a été présidée par Madame Céline SITOUZE, Présidente du CCAS de Sainte-Marie.*

QUESTIONS PRINCIPALES

Affaire N°02-04-2026/08 :

MISE EN VENTE DE VEHICULES

Étaient présents :
Membres élus :

- *Madame Céline SITOUZE, Présidente ;*
- *Monsieur André CHERIMONT ;*
- *Madame Lucie DAFREVILLE ;*
- *Madame Roseline VALLIAME CALLY ;*
- *Monsieur Jérôme ALAGUIRY ;*
- *Madame Héliette BAKARI SITOUZE*

Étaient présent
Membres nommés :

- *Monsieur Alain DIDELOT ;*
- *Monsieur Jack VAYTILINGOM ;*
- *Monsieur Jules BON ;*
- *Madame Erika FOUMENAIGUE ;*
- *Madame Edith BUISSON DE LARICHAUDY*

NOTA : La Présidente certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché Le 27 AVR 2026 à la porte du CCAS.
Les membres en exercice étaient de : 12
Présents : 12
Votants : 12
Exprimés : 12

La Présidente du CCAS,

Céline SITOUZE

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 974-269740189-20260416-02_04_2026_08-DE

Sainte-Marie
L'épanouissement
C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINTE – MARIE

AFFAIRE N° 02-04-2026/08 : MISE EN VENTE DE VEHICULES

Dans le cadre de l'optimisation des moyens logistiques du CCAS, un recensement du parc automobile a été réalisé afin d'identifier les véhicules hors servie ou anciens.

Cet inventaire a révélé la présence du véhicule suivant :

- PEUGEOT EXPERT – EJ 929 ST – date de 1ère mise en circulation le 01/02/2017 ;

Le CCAS propose de céder le véhicule sus visé en l'état par l'intermédiaire d'un commissaire-priseur ou de la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP).

Considérant :

- Les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales (alinéa 10),
- L'engagement du CCAS de Sainte-Marie en faveur du développement durable et du principe de réemploi,

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- De procéder à la sortie du véhicule de l'inventaire ;
- D'autoriser la sollicitation d'un commissaire-priseur ou la DRFIP pour la mise aux enchères de ces véhicules ;
- D'autoriser la signature de la réquisition de vente ;
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à conclure la vente de chaque bien au prix de la meilleure enchère et à signer les actes de vente correspondants ;
- D'autoriser l'encaissement des fonds issus de la vente ;
- D'autoriser l'inscription de ces opérations au budget ;
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette vente.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à délibérer sur cette proposition.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 974-269740189-20260416-02_04_2026_08-DE

Sainte-Marie
L'épanouissement
C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINTE – MARIE

**
*

Décision du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration réuni en séance plénière, après avoir entendu et examiné le rapport présenté par la Présidente, concernant la mise en vente du véhicule immatriculé EJ 929 ST, décide ce qui suit à l'unanimité des membres présents :

Article 1 – Sortie des véhicules de l'inventaire
Le Conseil d'administration décide de procéder à la sortie du véhicule concernés de l'inventaire du CCAS.

Article 2 – Mise aux enchères des véhicules
Le Conseil d'Administration autorise la sollicitation d'un commissaire – priseur ou la DRFIP en vue de la mise aux enchères dudit véhicule.

Article 3 – Réquisition de vente
Le Conseil d'administration autorise la signature de la réquisition de vente nécessaire à la procédure d'enchères.

Article 4 – Conclusion de la vente
La présidente du CCAS, ou son représentant dûment habilité, est autorisée à conclure la vente du bien au prix de la meilleure enchère et à signer les actes de vente correspondants.

Article 5 – Encaissement des fonds
Le Conseil d'administration autorise l'encaissement des fonds issus de la vente des véhicules.

Article 6 – Inscription budgétaire
Le Conseil d'administration autorise l'inscription des opérations liées à la vente au budget du CCAS.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 974-269740189-20260416-02_04_2026_08-DE

Sainte-Marie
C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINTE – MARIE

Article 7 – Autorisation de signature

La Présidente du CCAS, ou son représentant dûment habilité, est autorisée à signer tout actes et documents nécessaires à la réalisation de la présente opération.

Vote des membres du conseil d'administration après avoir délibérer :

- Pour : 12 voix,
- Contre : 00 voix,
- Abstention : 00 voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture
Le :

et publication ou notification du :
.....

Pour extrait copie conforme,
La Présidente du CCAS,

Céline SITOUZE